

**POLE ANIMATION JEUNESSE, SPORTS
ET VIE ASSOCIATIVE**

Service Animation, jeunesse, éducation
Populaire et vie étudiante
VK

Metz, le 25 mars 2010

10

R A P P O R T

OBJET : Subventions aux projets étudiants

1) Les Jeux de Metz -Technopôle

L'association des Jeux de Metz-Technopôle organise le samedi 29 mai 2010 la première édition des Jeux de Metz-Technopôle. Ce projet est mené en étroite collaboration avec les représentants des écoles et des entreprises, les associations étudiantes du Technopôle. Il intègre également le projet «Technopôle en fête » qui avait été initié par la Ville afin de dynamiser la vie étudiante sur le secteur. L'objectif est de permettre aux 4000 salariés et aux 4500 étudiants de se rencontrer, notamment par le biais du sport. Les tournois seront organisés autour de 6 grands pôles sportifs. Le pôle central accueillera des animations et initiations parallèles pour favoriser la participation en famille et offrir à chacun un maximum d'activités.

Le budget de la manifestation est de 62 000 €. Des demandes de financement ont été faites auprès de Metz Métropole, du Conseil Régional, du Conseil Général et de partenaires privés. Il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 5 000€.

2) Bourse de l'engagement

La deuxième édition de la « Bourse de l'engagement » se déroulera les 28, 29 et 30 avril prochains sur le campus du Saulcy et de Bridoux. L'objectif de cette manifestation est de créer un lien entre les étudiants et les associations messines et de faciliter le recrutement de bénévoles associatifs. L'Association Prête à Agir Uniforces souhaite également informer sur les différents outils destinés à valoriser l'engagement bénévole et créer une dynamique de l'engagement par l'art et la culture. Une conférence-débat sera organisée sur ce thème, 30 stands d'associations seront installés sur les campus, des animations et des concerts seront proposés pendant toute la durée de la manifestation afin de permettre aux associations messines la rencontre avec des bénévoles.

Le budget total de l'opération s'élève à 10 780€. La Direction Départementale de la Cohésion Sociale, l'Université, le Conseil régional, le CROUS et Metz Métropole ont été sollicités. Il est proposé d'accorder une aide financière de 1 500€.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : Subventions aux projets étudiants

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT la politique de la Ville de Metz dans le cadre de son soutien à la vie étudiante et à son ouverture sur le centre ville,

DECIDE de soutenir les associations suivantes et de leur accorder les subventions indiquées ci-dessous pour un montant total de 6 500 €.

1. Association Les Jeux de Metz-Technopôle	5 000 €
2. Association Prête à Agir Uniforces	1 500 €

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Pour le Maire,

Le Conseiller Délégué :

Hacène LEKADIR